

Le sens du décor

Pierre-Richard Bisson

Numéro 29, automne 1985

Post-modernisme : le sens de l'histoire?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18110ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bisson, P.-R. (1985). Le sens du décor. *Continuité*, (29), 20–21.

LE SENS DU DÉCOR

Les nouveaux bâtiments affichent maintenant colonnes et arcades. Au béton s'ajoutent la pierre, la brique, le granite... Que dire de cette nouvelle exubérance?

par Pierre-Richard Bisson

L'ornementation n'appartient certes pas en propre à l'architecture — on la retrouve dans le vêtement, la joaillerie, la poterie, etc. — mais elle ne lui est pas non plus étrangère ni n'en est-elle distincte. L'élaboration d'un projet d'architecture, comme la conception d'un objet, passe par divers stades. Au-delà de la satisfaction des fonctions d'un édifice, de la réponse aux contraintes de la gravité, du climat, du site considéré, l'architecte effectue un grand nombre de choix, sur la base de critères non utilitaires, qui qualifient son oeuvre et font partie intégrante de son mode d'expression. Une partie du traitement de la lumière, de la sélection des textures, des rapports chromatiques, et même spatiaux, et non seulement l'ajout d'éléments picturaux ou sculpturaux en surface, relèvent ainsi de la décoration. En réalité, l'ornementation ne peut être séparée de l'architecture.

Si l'ornementation ne dérive pas de nécessités matérielles, elle n'est pas pour autant inutile ni dénuée de logique. Elle relève de la perception intuitive du monde de tout un chacun, qui se répercute spontanément dans toutes les manifestations artistiques des peuples pour fonder ultérieurement les réflexions esthétiques. Le nombre et la persistance de motifs cosmologiques dans le décor architectural, à travers le monde et les âges, sont à ce propos révélateurs. De même est significative la parenté sémantique des mots «cosmos» et «cosmétique», «décor» et «décorum». Ce sont d'ailleurs les concepts d'ordonnance et de convenance qui ont été retenus par les théoriciens de l'architecture comme critères d'éva-



«La colonne grecque que Gilles Bonneto a placée dans la station de métro du Collège (à Montréal) à proximité du Cégep de Saint-Laurent, tire son sens de sa référence aux Humanités classiques enseignées au collège.» (photo: R. Hébert II)

luation d'une bonne ornementation. Ces critères laissent par ailleurs place à la personnalité du concepteur et à la spécificité du projet. Ils ne dispensent pas non plus la conception et l'exécution d'une harmonie générale.

Ce qui caractérise la production architecturale « post-moderne » n'est pas l'enrichissement plastique. En effet, les pionniers de l'architecture moderne avaient déjà en grande partie rejeté l'austérité du cubisme. Wright et Aalto, ont été portés vers des compositions plus complexes. Même Le Corbusier et Gropius — rationalistes par excellence — ont voulu, dans une seconde phase de leur carrière, exploiter plus librement la dimension sculpturale de la composition.

Si les recherches d'articulation des masses et de vibration des surfaces se maintiennent, l'ornementation extérieure actuelle se distingue, chez bon nombre de praticiens, par l'inclusion de motifs historicisants empruntés à l'environnement local ou à l'histoire universelle de l'architecture.

Pour apprécier cette ornementation en fonction des critères d'ordonnance et de convenance énoncés, il faut tenir compte de plusieurs facteurs: l'adéquation au contexte général, c'est-à-dire tant à « l'esprit du temps » et à la société considérée qu'à l'environnement physique (urbain ou rural, serré ou relâché, ancien ou récent, homogène ou diversifié, de qualité médiocre ou remarquable, etc.); l'harmonie entre les éléments décoratifs retenus, et entre ceux-ci et leur support (compatibilité des motifs, dimensions et raccords, intégration ou placage, en somme, cohérence de l'ensemble de l'oeuvre); la pertinence par rapport à la fonction, au caractère et à l'envergure de l'édifice (public ou privé, civil ou religieux, commercial ou résidentiel, modeste ou imposant, etc.).

D'une manière générale, le décor historicisant convient bien à notre époque en crise, au scepticisme à l'égard du présent et au pessimisme face à l'avenir. Dans certains quartiers, le retour à des entrées en loggia, des portes cochères, des parapets articulés avec encorbellements de briques, des bossages striés de bandeaux lisses, etc., paraît justifié compte tenu des résonances culturelles et environnementales que ces éléments architecturaux peuvent

avoir (ex. maisons Laprairie à Montréal, des architectes Béique et Chevallier).

L'emprunt ou l'allusion à des modèles plus éloignés dans le temps et dans l'espace sont aussi admissibles lorsqu'ils offrent une dimension symbolique. Ainsi, la colonne grecque que Gilles Bonetto a placée dans la station de métro du Collège, à proximité du cégep de Saint-Laurent, tire son sens de sa référence aux Humanités classiques enseignées au collège. De même, la réinterprétation des Halles de Paris et de la Tour de Pise, qu'a fait Henri Colombani au marché de Saint-Léonard se défend,

parce qu'elle renvoie aux racines ethniques de la population qui le fréquente et au prototype du marché moderne. Par contre, on reste pantois devant les inspirations médiévales et militaires d'André Ritchot, dans les complexes funéraires qu'il a réalisés à Laval et à Longueuil pour la Compagnie Alfred Dallaire.

De façon générale, plus le décor est arbitraire, moins il est convaincant. Le seul emprunt à l'histoire ne suffit pas à garantir la pertinence et l'harmonie du décor. ■



Les maisons Laprairie sur la rue Châteauguay à Montréal, des architectes Béique et Chevallier. La porte cochère conduisant à la cour arrière, les entrées en alcôve et le jeu de blocs de béton texturé et de béton lisse s'inspirent des caractéristiques des bâtiments voisins. (photo: J. Mercier, Cöpelja Design inc.)



«Le seul emprunt à l'histoire ne suffit pas à garantir la pertinence et l'harmonie du décor.» Le complexe funéraire de la compagnie Alfred Dallaire à Laval réalisé par l'architecte André Ritchot. (photo: compagnie Alfred Dallaire)